Ville de Saint-Hyacinthe

Technopole agroalimentaire

AVIS PUBLIC

AVIS D'ASSEMBLÉE PUBLIQUE

(District Saint-Thomas-d'Aquin)

La soussignée donne avis public à l'effet que le Conseil municipal, suite à l'adoption du projet de résolution numéro 19-509 datée du 16 septembre 2019, tiendra une assemblée publique de consultation le **7 octobre 2019**, à 18 h 30, en la salle du Conseil, au 750 avenue de l'Hôtel-de-Ville, à Saint-Hyacinthe.

La résolution projetée aura pour conséquence, notamment, de permettre la construction d'une aire de stationnement comprenant 44 cases, pour la propriété sise aux 7840, avenue Raoul-Lassonde et 7955, avenue Pion.

La demande d'autorisation de ce projet particulier (PPCMOI) vise à permettre la délivrance d'un permis pour la construction d'une aire de stationnement comprenant 44 cases aux 7840, avenue Raoul-Lassonde et 7955, avenue Pion (lot 5 599 609), dans la zone d'utilisation industrielle 3113-I-12.

La nature de ce projet particulier se résume comme suit :

La construction d'une aire de stationnement comprenant 44 cases sera confirmée aux 7840, avenue Raoul-Lassonde et 7955, avenue Pion (lot 5 599 609), le tout selon les documents graphiques déposés par Construction RGP Brouillard, le 5 août 2019.

La zone 3113-I-12 est illustrée sur le croquis ci-dessous :

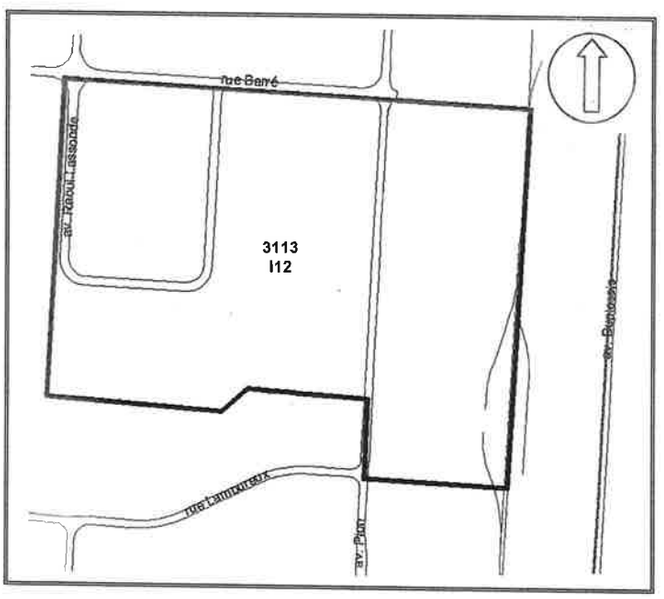

Au cours de cette assemblée, les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront se faire entendre.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de résolution est disponible pour consultation au bureau de la Greffière, à l'hôtel de ville.

Saint-Hyacinthe, le 18 septembre 2019

Me Hélène Beauchesne, notaire, OMA
Greffière